

Alors je ne vois pas vraiment qu'est-ce que l'on veut par ce message. C'est un message, à mon avis, superflu. C'est un message qui est irrégulier parce qu'il est répétitif. Le principe est, l'on sait très bien, que l'on ne doit pas au cours d'une même session proposer la même résolution. L'article 47 de notre règlement prévoit quelque chose à ce sujet mais, plus sûr encore, sont les précédents que l'on retrouve dans *Beauchesne*. Normalement c'est une résolution qui ne pourrait pas être présentée parce qu'elle est répétitive. (AH suit)(Sén. Flynn) (suite) Nous avons déjà adopté ce texte. Nous n'avons pas à prendre une deuxième fois la même décision. Au fond, le problème auquel nous faisons face lorsque se terminait le débat le 21 avril était de voir si en définitive, la majorité libérale au Sénat était du même avis que la minorité libérale de la Chambre des communes. L'Opposition officielle à l'autre endroit, après avoir présenté les amendements que le Sénat a adoptés à l'égard du texte original, a finalement appuyé le texte proposé par le gouvernement. Je pensais que l'on devait poser cette question au Sénat.

Ici, on répète. Est-ce qu'on veut encore provoquer la Chambre des communes en disant: nonobstant ce que les libéraux de la Chambre des communes ont décidé, nous au Sénat on maintient notre position. Est-ce ce que l'on veut dire? Si c'est cela, disons-le d'une façon claire. Disons que nonobstant le fait que vous vous apprêtez à adopter de nouveau la même résolution que vous avez déjà adoptée au mois d'octobre 1987 nous maintenons notre position. Nonobstant ce fait-là, nous tenons à nos amendements même si nous n'avons plus à nous prononcer maintenant en raison de l'article 47 qui nous a enlevé (peu importe ce que le sénateur Frith peut prétendre) le veto absolu en matière constitutionnelle pour le remplacer par un veto suspensif de six mois.

En vérité, si on voulait poser une question, on devrait utiliser celle que j'ai posée. Je me souviens qu'on a fait des gorges chaudes au sujet du fait que ma motion disait à la Chambre: nous avons adopté une certaine résolution et nous vous invitons à donner votre accord. Il est évident qu'en adoptant ce texte-là, on espérait que la Chambre l'adopterait aussi. Elle ne l'a pas fait, elle a décidé de reconsidérer l'ancienne résolution. Les partis d'opposition qui se sont déjà prononcés au cours du débat de la semaine dernière ont indiqué que leur position n'avait pas changé, qu'ils appuieraient à nouveau en définitive lors du vote final sur cette question le texte non amendé du gouvernement.

Alors je ne sais vraiment pas où le sénateur Frith veut en venir avec cette motion pour transmettre un message à la Chambre des communes. Je considère tout d'abord que c'est une insulte, que la motion est superflue. En posant de nouveau la question dans ce langage simple sans les qualifications nécessaires ou sans l'alternative que j'ai soumise au Sénat le 21 avril dernier et qui a été déclarée irrecevable, il n'est pas question que nous de ce côté-ci puissions l'appuyer.

J'ai pensé que nous pourrions peut-être proposer un amendement. Pour le moment, en autant que je suis concerné je ne le ferai pas. Je réitère que cette initiative du sénateur Frith est irrégulière, superflue, provoquante, presque insolente et en tout cas très choquante à l'endroit de la Chambre des communes.

● (1520)

[Traduction]

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, je m'apprêtais à proposer l'ajournement du débat. Mais rien n'empêche le sénateur Frith de prendre la parole s'il y tient.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'intervenais pour répondre au sénateur et pour clore le débat. On sait très bien, en face, que nous voulions mettre cet article aux voix cette semaine. Je l'ai fait savoir aux personnes compétentes et au sénateur Flynn. Cet article figure au *Feuilleton* depuis le 3 mai dernier.

Sans compter que la Chambre a commencé le débat sur la résolution dont elle a été saisie de nouveau la semaine dernière, si je ne m'abuse, et qu'elle en discutera encore la semaine prochaine. Si nous voulons discuter de cette résolution, faisons-le maintenant, car il est inutile de la renvoyer encore à la Chambre une fois qu'elle aura terminé.

Ce sont les raisons que j'ai données au sénateur Flynn, mais sans grand effet, j'en ai peur. Il n'a pas compris pourquoi nous tenions à voter sur cette résolution, mais je crois qu'il sait que ce vote doit avoir lieu cette semaine. Nous refuserons donc d'ajourner encore ce débat.

Le sénateur Phillips: Honorables sénateurs, je suis presque terrifié d'entendre le sénateur Frith parler ainsi. C'est à croire qu'il nous impose un nouveau régime en fixant lui-même notre calendrier de travail. J'ignore au juste à quoi d'autre nous devons nous attendre encore, mais c'est l'un des nombreux changements qu'il apporte au Règlement pour pouvoir mieux s'en accommoder.

Je rappelle qu'il y a certains articles au *Feuilleton* dont nous voudrions parler nous aussi. Je m'intéresse beaucoup, par exemple, au projet de loi C-103 qui propose de créer l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Cette mesure figure au *Feuilleton* depuis quelque temps déjà. J'aurais voulu aussi qu'on se prononce sur le projet de loi C-60 l'autre jour, mais il a fallu accommoder le sénateur Sinclair. Le projet de loi C-74 attend toujours au *Feuilleton* le bon plaisir du sénateur Kenny.

Je n'ai ni hésitation ni regret à proposer l'ajournement du débat.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je ne cherche pas du tout à interpréter le Règlement en ma faveur. Le sénateur Phillips siège depuis plus longtemps que moi, et il sait fort bien que ces problèmes n'ont rien d'inhabituel. Il arrive parfois que nous préférions étudier certaines questions. Nous en discutons alors, et nous nous prévenons mutuellement que nous comptons nous opposer à une motion d'ajournement du débat. C'est ce que j'ai fait en l'occurrence. J'ai respecté les traditions du Sénat. Je n'ai rien à ajouter. Je suis prêt à commenter les observations du sénateur Flynn—

● (1530)

Le sénateur Flynn: Non!

Le sénateur Frith: —mais il ne veut pas, et c'est très bien ainsi.

Le sénateur Flynn: Pas aujourd'hui.

Le sénateur Frith: Il n'y a alors rien à ajouter.

Pour ces raisons et pour celles que je donne aux leaders de l'autre côté et au sénateur Flynn depuis quelque temps, nous